



Union Interparlementaire

Pour la démocratie. Pour tous.

131^{ème} ASSEMBLEE DE L'UIP ET REUNIONS CONNEXES

Genève, 12 - 16.10.2014

Conseil directeur
Point 9

CL/195/9-R.1
4 septembre 2014

Coopération avec le système des Nations Unies

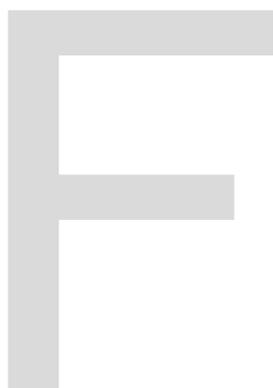
Ce document donne un bref aperçu des activités entreprises en coopération avec le système des Nations Unies entre le 15 mars et le 15 octobre 2014.

Organisation des Nations Unies

1. Après d'intensives consultations entre l'UIP et l'ONU, l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté le 19 mai 2014 une résolution biennale sur *l'Interaction entre l'Organisation des Nations Unies, les parlements nationaux et l'Union interparlementaire*. Appuyée par 87 pays, cette résolution invite les Etats Membres à travailler régulièrement avec l'UIP afin d'apporter une composante parlementaire aux grandes conférences de l'ONU et, ce faisant, d'enrichir les discussions et négociations internationales d'une perspective parlementaire. Dans cette résolution, l'Assemblée générale salue différentes initiatives récentes, notamment la quatrième Conférence mondiale des Présidents de parlement visant à renforcer les relations entre l'ONU et l'UIP et à mobiliser un soutien politique maximal pour les conclusions du Sommet sur le programme de développement pour l'après-2015, prévu l'année prochaine. Elle se félicite en outre de la participation de l'UIP à deux autres instances, le Forum politique de haut niveau des Nations Unies pour le développement durable et le Forum de la jeunesse du Conseil économique et social.

2. Dans une résolution adoptée le 27 juin 2014, le Conseil des droits de l'homme des Nations Unies encourage officiellement les Etats à promouvoir la participation des parlements à toutes les étapes du processus d'Examen périodique universel (EPU), mécanisme d'évaluation de la situation des droits de l'homme dans tous les Etats Membres de l'ONU. Intitulée *Contribution des parlements aux travaux du Conseil des droits de l'homme et à son examen périodique universel*, cette résolution salue également les efforts faits par l'UIP pour contribuer aux travaux de l'Organisation des Nations Unies et invite la Haut-Commissaire aux droits de l'homme à fournir au Conseil des informations régulières sur les activités de l'UIP intéressant les travaux du Conseil et son EPU.

3. Des consultations initiales ont été tenues avec divers responsables de l'ONU - notamment avec les services des Présidents de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social, de la Sixième Commission et du Bureau des affaires juridiques - concernant le nouvel Accord de coopération entre l'UIP et l'ONU; comme l'indique la résolution de l'Assemblée générale du 19 mai 2014, celui-ci doit tenir compte des progrès accomplis et des événements survenus depuis 1996 (date de signature du premier Accord de coopération) et viser à renforcer les bases des relations institutionnelles entre les deux Organisations.



4. L'UIP a poursuivi ses efforts pour apporter une perspective parlementaire à la conception des nouveaux objectifs de développement durable, prônant l'insertion d'un objectif de gouvernance. Cet avis a été exposé devant le Groupe de travail ouvert de l'Assemblée générale des Nations Unies sur les objectifs de développement durable, chargé de rédiger un premier projet pour juillet 2014, et l'UIP a travaillé en étroite collaboration avec deux Etats Membres de l'ONU (le Costa Rica et la Grèce) à l'insertion d'une perspective parlementaire dans les recommandations du Groupe de travail ouvert. Bien qu'il ne mentionne pas les parlements, le document final de ce Groupe reprend une large part des demandes de l'UIP en rapport avec un objectif autonome de gouvernance incluant la détermination de renforcer, à tous les niveaux, les institutions représentatives et tenues de rendre des comptes.

5. L'UIP a travaillé en étroite collaboration avec de hauts responsables de l'ONU à la préparation de la deuxième réunion du Comité préparatoire de la quatrième Conférence mondiale des Présidents de parlement qui se déroulera au Siège de l'ONU les 17 et 18 novembre 2014.

6. Conformément à la résolution de l'Assemblée générale des Nations Unies du 19 mai 2014, l'UIP a organisé des délégations parlementaires à deux forums : le Forum de la jeunesse (2 et 3 juin), auquel s'est rendue une délégation du Forum des jeunes parlementaires de l'UIP, et le Forum politique de haut niveau pour le développement durable (7 et 9 juillet). Une délégation parlementaire a également participé à la session finale du Forum de coopération en matière de développement pour le cycle 2012-2014, les 10 et 11 juillet. Les parlementaires présents à ces trois instances ont présenté des communications, le Secrétaire général de l'UIP étant l'un des orateurs principaux du Forum politique de haut niveau et du Forum de coopération en matière de développement.

7. L'UIP a travaillé en étroite collaboration avec l'ONU à la préparation de la Conférence mondiale sur les peuples autochtones. Le Secrétaire général de l'UIP s'est entretenu avec la Présidente de l'Instance permanente des Nations Unies sur les questions autochtones ainsi qu'avec le Président de l'Assemblée générale des Nations Unies à propos du document final de la Conférence mondiale. Les apports de l'UIP au document final sont le fruit de consultations avec les Parlements membres. De plus, le 23 septembre, l'UIP a organisé une manifestation parallèle, au cours de laquelle ont été présentés un rapport sur la représentation des peuples autochtones dans les parlements et un guide à l'intention des parlementaires intitulé *Mise en œuvre de la Déclaration de l'ONU sur les droits des peuples autochtones*, réalisé conjointement par l'UIP et l'ONU.

8. Les préparatifs de l'Audition parlementaire 2014 aux Nations Unies ont commencé. Cet événement conjoint UIP-ONU se déroulera les 19 et 20 novembre. L'Audition de cette année portera sur les moyens d'assurer que la mise en œuvre des nouveaux objectifs de développement durable soit axée sur l'élément humain.

9. Des préparatifs ont également été engagés pour la réunion parlementaire d'une journée qui se tiendra à l'occasion de la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques (COP20/CMP10) en décembre 2014 à Lima (Pérou). Cette réunion s'adresse aux parlementaires appartenant aux délégations nationales à la Conférence sur les changements climatiques; elle leur donnera l'occasion de recueillir des informations de première main sur les principales questions débattues et de rencontrer des négociateurs de gouvernements directement impliqués dans la discussion de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. En outre, le Secrétaire général a transmis à tous les Parlements membres des informations sur le Sommet sur le climat 2014 qui s'est déroulé le 23 septembre au Siège de l'ONU à New York.

10. Des entretiens ont eu lieu entre l'UIP et le Bureau des affaires de désarmement de l'ONU sur les mesures pratiques à envisager par l'UIP pour inciter les parlements à appuyer la résolution 1540 du Conseil de sécurité, adoptée en 2004 afin d'enrayer la prolifération des armes de destruction massive parmi les acteurs non étatiques. Un projet triennal est en cours de négociation. Il sera financé par le Bureau des affaires de désarmement de l'ONU.

11. L'Envoyé spécial du Secrétaire général de l'ONU pour la jeunesse a participé à la première Conférence mondiale UIP des jeunes parlementaires, les 10 et 11 octobre à Genève. Celle-ci réunissait de jeunes parlementaires dans le but de "mettre la démocratie à l'épreuve". Afin de resserrer les liens avec les jeunes parlementaires, l'Envoyé spécial pour la jeunesse devait également prendre part, le 13 octobre, au Forum des jeunes parlementaires de l'UIP.

12. L'UIP et le Département des affaires politiques de l'ONU ont coordonné leurs efforts pour la célébration de la Journée internationale de la démocratie, le 15 septembre. Le thème de 2014, *Mobiliser les jeunes autour de la démocratie*, a été choisi en concertation avec l'ONU. Le Président de la Commission permanente de la démocratie et des droits de l'homme de l'UIP a participé à une réunion-débat, organisée le 15 septembre à New York par l'UIP, l'Institut international pour la paix et International IDEA.

ONU Femmes

13. L'UIP a continué à travailler en étroite collaboration avec ONU Femmes au soutien de la Commission de l'égalité des chances de la Grande Assemblée nationale de Turquie. Les deux Organisations ont apporté des avis d'experts à la Commission pour la révision d'une série de lois en tenant compte de la question du genre, l'objectif étant de supprimer les dispositions discriminatoires à l'égard des femmes et de réduire les inégalités entre hommes et femmes.

14. L'UIP, le PNUD, Australian Aid, ONU Femmes et le Secrétariat du Forum des îles du Pacifique ont organisé en avril 2014 le premier Parlement d'apprentissage pour les femmes aux Tonga. Cet événement, organisé en préparation des élections générales de novembre 2014 aux Tonga, visait à encourager la participation des femmes à la vie politique et à réunir des femmes dans un cadre proche de la réalité parlementaire pour débattre des questions qui les concernent.

PNUD

15. L'enquête mondiale *MY World*, menée par la Campagne des Nations Unies pour le Millénaire dans le but de recueillir l'opinion des citoyens sur les nouveaux objectifs de développement durable, va être reconvertie en outil de suivi de la future mise en œuvre de ces objectifs. L'UIP et la Campagne du Millénaire ont exploré la possibilité d'appliquer l'enquête aux parlements à l'échelle mondiale. En outre, des représentants de l'UIP ont participé à un atelier organisé le 14 juillet à New York pour contribuer au travail de recherche d'idées nouvelles pour la seconde phase de *MY World*.

16. L'UIP a rejoint le dialogue sur le renforcement des capacités et l'établissement d'institutions efficaces impulsé par le PNUD et l'Organisation internationale du travail, en préparation de l'adoption des nouveaux objectifs de développement durable l'année prochaine. Ce dialogue comprend une série de consultations internationales avec des experts, des praticiens et des décideurs, sur les capacités institutionnelles qui seront nécessaires pour favoriser la réalisation des objectifs de développement durable de l'après-2015. Dans cette optique, l'UIP a participé à la réunion d'un groupe d'experts les 29 et 30 septembre 2014 en Allemagne.

17. L'UIP, qui dirige un groupe de praticiens du renforcement de l'institution parlementaire dont le PNUD fait partie, promeut l'adoption d'un ensemble de principes communs, une série de recommandations permettant à tous les partenaires du renforcement de l'institution parlementaire de fournir une assistance plus adaptée et plus efficace aux parlements. Dans une étape importante de la finalisation de ces principes communs, l'UIP a sollicité l'avis des parlements et des praticiens par le biais d'un formulaire en ligne. Une consultation a été organisée à Manille (Philippines), les 28 et 29 août, avec la participation du PNUD.

18. L'UIP a continué à travailler étroitement avec les bureaux de pays du PNUD pour apporter une assistance technique aux parlements nationaux et leur proposer des programmes de renforcement des capacités. Au cours des six derniers mois, cette action a concerné les Parlements du Bangladesh, de Guinée-Bissau, du Myanmar, du Pakistan, de Trinidad et Tobago, et de Tunisie.

19. L'UIP et le PNUD ont appuyé le travail entrepris par le Parlement du Bangladesh pour accroître ses efforts de prise en compte de la dimension de genre, notamment par la mise en place d'une cellule technique de recherche sur les questions d'égalité des sexes.

Haut-Commissariat aux droits de l'homme (HCDH)

20. En collaboration avec le HCDH, l'UIP et le Parlement de l'Uruguay ont organisé une réunion à l'intention des parlements de la région latino-américaine afin de contribuer à une plus forte mobilisation parlementaire en faveur du travail du Conseil des droits de l'homme des Nations Unies et de l'ÉPU, son mécanisme d'évaluation. Cette réunion, qui s'est tenue les 15 et 16 juillet à

Montevideo (Uruguay) a permis d'identifier de bonnes pratiques parlementaires pour travailler avec le Conseil et promouvoir les droits de l'homme en général. Elle a été organisée conformément à la résolution du Conseil des droits de l'homme du 27 juin 2014 demandant aux gouvernements d'impliquer plus activement les parlements dans toutes les étapes de l'EPU. De plus, l'UIP et le HCDH ont organisé un séminaire similaire à l'intention des parlements africains les 29 et 30 septembre à Rabat (Maroc).

21. Comme à son habitude, l'UIP a présenté son rapport sur les femmes en politique et sur la participation du Parlement à l'établissement des rapports dans les pays étudiés par le Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes lors de la 58^{ème} session de ce Comité en juillet 2014.

Haut-Commissariat aux réfugiés (HCR)

22. L'UIP et le Haut-Commissariat aux réfugiés ont publié une deuxième édition de *Nationalité et apatridie – Un guide pour les parlementaires*, préparée avec la collaboration du Comité de l'UIP chargé de promouvoir le respect du droit international humanitaire. Ce guide met en lumière les principales causes d'apatridie et donne aux parlementaires un aperçu des principes internationaux régissant la nationalité et l'apatridie.

ONUSIDA

23. En collaboration avec ONUSIDA et le PNUD, l'UIP a organisé une réunion parlementaire à l'occasion de la XX^{ème} Conférence internationale sur le sida qui s'est déroulée du 20 au 25 juillet, à Melbourne (Australie). Quelque 70 parlementaires ont participé à cette réunion, le 21 juillet, en présence des dirigeants d'ONUSIDA et du PNUD, ainsi que du Président de la Chambre des représentants australienne. L'ensemble de recommandations ambitieuses qui y a été adopté contribuera à guider le travail de l'UIP sur le sida dans les années qui viennent. Le guide *Des lois efficaces pour en finir avec le VIH et le sida : agir au Parlement*, publié conjointement par l'UIP et le PNUD a été officiellement présenté à cette réunion.

24. En juin, l'UIP et ONUSIDA ont signé un accord de financement de programme, établissant un nouveau cadre de coopération UIP-ONUSIDA pour le renforcement de l'impulsion parlementaire en faveur d'une accélération de l'accès au traitement du VIH. Ce programme s'appuie sur les réussites parlementaires déjà obtenues dans la lutte contre le VIH, notamment en matière de traitement, l'objectif étant d'intensifier l'implication des parlements ainsi que le renforcement des capacités. Il porte sur la période du 1^{er} juillet 2014 au 30 juin 2015.

Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP)

25. En avril 2014, l'UIP a participé à la sixième Conférence internationale des parlementaires sur la mise en œuvre du programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement (CIPD). Cette conférence, qui s'est déroulée à Stockholm, était organisée par le FNUAP, le Parlement suédois et le Forum parlementaire européen sur la population et le développement. Le Secrétaire général de l'UIP s'est exprimé dans le cadre d'une réunion-débat en séance plénière sur les meilleurs moyens de traduire les visions et engagements mondiaux dans le droit national.

Organisation mondiale de la santé (OMS)

26. En avril 2014, l'UIP a contribué au rapport annuel du Groupe d'examen indépendant d'experts sur la santé de la femme et de l'enfant (iERG). Il s'agissait de présenter le travail accompli avec les parlements sur la santé de la mère, du nouveau-né et de l'enfant au cours des douze mois écoulés, aux niveaux national et régional. L'iERG est un groupe d'experts indépendants constitué en 2011 par le Secrétaire général de l'ONU pour assurer le suivi de la mise en œuvre de la stratégie *Chaque femme, chaque enfant*.

27. Du 6 au 9 mai 2014, l'UIP, l'Organisation mondiale de la santé (OMS), l'UNICEF, le Partenariat pour la santé de la mère, du nouveau-né et de l'enfant (PMNCH), Save the Children et Family Care International ont codirigé, sous les auspices de l'initiative Harmonisation pour la santé en Afrique et à l'intention des pays francophones d'Afrique, un atelier de renforcement des capacités de budgétisation des actions en faveur de la santé de la femme et de l'enfant. L'atelier a réuni plus de 75 représentants de commissions parlementaires de la santé et du budget, de la société civile, de ministères de la santé et des finances, de médias et d'agences de développement.

28. En septembre 2014, l'UIP et le Parlement du Bangladesh ont organisé un séminaire à Dhaka pour les parlements de la région Asie-Pacifique sur le thème *Rompre le cycle de la violence contre les filles en Asie et dans le Pacifique*. Le séminaire s'appuyait sur une étude de l'OMS sur la législation en vigueur dans les pays d'Asie et du Pacifique en matière de violence à l'encontre des filles, y compris le mariage précoce. Les délibérations du séminaire viendront enrichir les conclusions finales de l'étude.

Organisation mondiale du commerce (OMC)

29. En collaboration avec le Parlement européen, l'UIP a organisé, le 1^{er} octobre 2014, une session parlementaire dans le cadre du Forum public de l'OMC. Le thème en était *Le programme de l'après-Bali : quelle place pour le contrôle parlementaire ?* Le Forum public de l'OMC est une manifestation annuelle publique à laquelle participent des représentants de gouvernements, de parlements, de la société civile, du secteur des affaires, des universités et des médias, qui réfléchissent au fonctionnement du système commercial multilatéral et analysent la situation institutionnelle de l'OMC.

30. Le 2 octobre 2014, l'UIP a accueilli la 32^{ème} session du Comité de pilotage de la Conférence parlementaire sur l'OMC.